

Le cerf, le chasseur et le riverain : Comment l'aménagement permet de trouver des compromis pour des usages divergents de l'espace rural ? L'exemple dans le Perche Ornais

Enjeux ruraux - chasse - usages - riverains - besoin de nature

La FAO a démontré que les conflits entre les hommes et la faune sauvage est en augmentation à l'échelle mondiale (Marchand, 2013). La France, à cause de la pression urbaine, des pratiques agricoles et du réchauffement climatique, n'échappe pas à ces conflits. L'impact économique (dégâts forestiers et agricole, mais aussi collision de véhicules avec les animaux, arrivées d'animaux en ville et périphéries) est non négligeable, et oblige l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à 50 millions d'euros de dédommagements par an (Source: étude du BIPE, 2015). La désertification des campagnes, les pratiques agricoles et forestières, surpopulation, manque de nourriture, pression sur les territoires, etc, sont des exemples de sources de ces conflits néfastes pour les hommes, mais aussi les animaux. L'augmentation des populations de cervidés et sangliers est contradictoire avec la tendance actuelle de diminution globale de la biodiversité, d'autant plus que ces animaux sont considérés par le grand public comme l'emblème de la nature sauvage et idéalisée (Marchand, 2013). On peut se demander comment ce phénomène s'explique, et plus particulièrement comment ce déséquilibre entre augmentation de certaines populations animales et diminution de biodiversité peut démontrer d'un déséquilibre écosystémique.

Le département de l'Orne, et particulièrement le Perche ornais vers la forêt de Bellême, est riche d'une biodiversité et de paysages sauvegardés: on y remarque une augmentation des aires de répartition des populations de cervidés depuis une vingtaine d'années. Ce territoire subit des pressions dues aux usages économiques (agriculteurs, forestiers...), mais aussi par son attrait touristique: la forêt de Bellême est très riche et ancienne, attire à l'échelle interdépartementale. La pression est aussi urbaine : la ville de Bellême est réputée pour son charme et attire de nombreux habitants et locataires, grâce aussi à sa proximité avec des villes de bassin d'emplois. De nombreuses associations de protection de la nature s'impliquent activement, on en dénombre 200 sur le département de l'Orne. Ce besoin de nature se remarque aussi dans le développement d'associations de reconnaissance végétale, de découvertes de plantes comestibles, d'ateliers de jardinage. De nombreux sports outdoor sont inventés, et les fédérations de chasse et pêche sont toujours les plus actives: le nombre de chasseurs tend à diminuer du fait du changement socio-économique des espaces ruraux et des mentalités plus généralement, mais se maintient à environ 12 000 sur le département ornais, et représente une pression importante sur ce territoire.

Ces pressions impliquent des conflits d'usages qui démontrent d'un manque de coexistence et de compréhension entre usagers : animaux, chasseurs et non-chasseurs, protecteurs de la nature, agriculteurs ou forestiers.

Pourtant, ce territoire riche peut permettre de concilier ces usages, que ce soit à petite échelle (département de l'Orne, territoires des cervidés, massifs forestiers...) jusqu'au plus grandes échelles (Forêt de Bellême, communauté de commune des collines du Perche, rues, champs, etc).

La réalisation d'outils de planification temporelle et spatiale, induite (accords, arrêtés...) ou concrète (planification, aménagements...) semble nécessaire afin de trouver une place pour chaque usager et acteur de ces territoires ruraux. Les conflits avec la faune sauvage s'expliquent par différentes conditions, définies selon les dynamiques territoriales et les jeux d'acteurs (Marchand, 2013). L'analyse de ces conditions territoriales permettra l'élaboration d'un plan, permettant de définir précisément les espaces accessibles à chaque acteur du territoire en fonction des besoins des différents acteurs: chasseurs, promeneurs, animaux, agriculteurs et forestiers. Ce plan schématique de la spécialisation des usages sera complété par des actions d'aménagement locale afin de permettre la sécurité, le confort, et plus globalement l'amélioration des usages de chacun.

Ludovic Boussin, « L'animal sauvage à travers ses représentations, l'exemple du chevreuil en Limousin », *Annales de géographie* 2008/5 (n° 663), p. 48-61. DOI 10.3917/ag.663.0048

Guillaume Marchand, « Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la géographie », *Carnets de géographes* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 14 juin 2017. URL : <http://cdg.revues.org/1070> ; DOI : 10.4000/cdg.1070

Étude BIPE 2 « apports de la chasse à la nature et à la société. Chiffre clé de l'étude », fédération nationale des chasseurs, 2017